



PREAVIS DE GREVE

la fabrique

31 décembre 2024

La direction de la fabrique a rendu public début décembre un énième projet de restructuration de la flotte vidéo mobile de la fabrique visant à supprimer les cars de Marseille et Rennes et à reclasser les salariés de ces cars sur les 4 autres cars de Lyon, Lille, Strasbourg et Toulouse.

L'effet de surprise a été très fort pour les personnels de la vidéo mobile qui ont ressenti cette annonce brutale comme une attaque sans précédent depuis la grève historique de 2002.

En 2020, le positionnement des cars VM à Bois d'Arcy était la solution ultime pour pérenniser le fonctionnement de la vidéo mobile que ce soit sur un plan économique comme stratégique.

Les arguments avancés par la direction nous semblent fallacieux, tant sur les problématiques techniques et environnementales que celles liées à l'activité des cars. Les personnels ne sont pas contre les évolutions mais dans la mesure où celles-ci sont construites avec eux et non contre eux.

Ainsi, les syndicats signataires de ce préavis de grève revendiquent :

- 1 - le retrait du projet d'évolution des moyens mobiles de la fabrique.
- 2 - un inventaire exhaustif sur les 3 dernières années de l'ensemble des opérations sur l'ensemble des chaînes du groupe FTV nécessitant l'emploi d'un car en indiquant quel moyen a réalisé l'opération.
- 3 - la présentation d'un plan de maintien en conditions opérationnelles des deux cars benjamin assurant actuellement une partie des tournages.
- 4 - la rénovation de la motorisation des deux cars benjamin et des camions d'accompagnement de la flotte globale de la fabrique, une solution innovante qui permettra de répondre aux nécessités d'accès aux ZFE en améliorant l'image de l'entreprise.
- 5 - la définition d'un nouveau projet d'investissement à horizon de 3 ans en associant les personnels afin d'anticiper le renouvellement des deux cars benjamin.
- 6 - la présentation des chiffres de l'externalisation sur 3 ans et d'un plan de charge 2025 plus ambitieux intégrant une part significative des nombreux tournages non captés par les moyens internes de fabrication.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT, CFDT et FO appellent les personnels de la fabrique à cesser le travail le 31 décembre 2024 à partir de 00h01 et pour une durée de 24h.

Pour la CGT
Pierre Mouchel, DSC

Pour la CFDT
Yvonne Roehrig

Pour FO
Catherine REGGIANINI
DSC

Paris, le 24 décembre 2024